MAGAZINE MUNICIPAL

Commune de Cirey-sur-Vezouze

Salle du marché couvert

station de traitement

École maternelle

n°16 - Juillet 2019

EN PRATIQUE

SERVICES ET PERMANENCES

MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
10h-12h et 15h-17h

Jeudi : 8h30-12h et 15h-17h

Fermeture au public : mercredi et vendredi après-midi

Tél. : 03.83.42.50.27

Email : mairie-de-cirey-sur-vezouze@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiedecireysurvezouze.fr

URGENCES MUNICIPALES :

06.32.53.59.95

(en dehors des horaires d'ouverture de mairie)

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Les mardis et mercredis de 16h à 18h
Les samedis de 9h30 à 11h30

Fermée en août

Tél. 03.83.42.59.82

Email : biblio-cirey@orange.fr

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale reçoit sur rendez-vous dans le local du Conseil Départemental place Chevandier

Contacter Centre Médico-Social de Blâmont au **03.83.42.42.80**

CARSAT

Une assistante sociale, de la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail, reçoit sur rendez-vous dans les locaux de la Mairie

Contact : 03.83.21.64.17

MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT

Retrouvez les offres locatives et les informations à destination du public pour faciliter la connaissance et l'accès au logement pour tous sur le site :

www.mmhabitat.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE VEZOUZE EN PIÉMONT ET MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

10 Place Chevandier - 54480 CIREY-SUR-VEZOUZE

03.83.71.45.76 - accueil@ccvp.fr

Lundi : 13h30-17h30.
Mardi : 8h-12h et 13h30-17h30.
Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30.
Vendredi : 9h-12h

En dehors de ces horaires, accueil possible sur les sites de **Blâmont et Badonviller**.

Pour prendre RDV auprès de la MSAP (conseillé) : 03.83.71.45.81

CONCILATRICE DE JUSTICE

Madame Josette THOMAS-STIBLING a été nommée conciliatrice de Justice pour le canton de Cirey sur Vezouze par Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Nancy.

Si vous rencontrez un problème, avant de saisir la justice pour engager une procédure judiciaire, vous pouvez vous adresser à la conciliatrice de Justice en mairie de Cirey-sur –Vezouze.

Pour obtenir un rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie au **03.83.42.50.27**

Permanence le 2ème mardi et le 4ème jeudi de chaque mois

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Notre second mandat s'achève dans quelques mois. Le bilan de nos différentes actions les plus importantes est porté à votre connaissance dans ce dernier magazine municipal.

Durant ces deux mandats, tous mes conseillers se sont investis pour remplir au mieux leur mission. Qu'ils en soient ici remerciés.

Dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et de l'enseignement un effort financier important a été fait en créant une aire de jeux, un city stade, un parcours de santé, un terrain de boules, en rénovant le cours de tennis et le stade de la Ladrerie.

L'ensemble des bâtiments des écoles primaires et maternelles ont été isolés thermiquement, les salles de cours et les parties communes ont été remises en peinture. Une mise en sécurité des bâtiments et des abords a été réalisée.

Nous avons investi dans l'achat de matériel informatique (ordinateurs, tablettes numériques et vidéo projecteurs) pour équiper 5 classes afin que nos enfants maitrisent ces nouvelles technologies.

Un projet de mise en place d'une chaufferie bois pour les bâtiments scolaire afin de réduire la facture énergétique est en cours d'étude avec l'ADEME et la région.

Lors du premier mandat de nombreuses rues ont été rebitumées (rue Poincaré, rue d'harbouey, rue Lyautey, rue Aristide Briant, place Leclerc, rue des chenevières ...) ainsi que la création de trottoirs. Mais suite aux travaux d'assainissement nous serons obligés de refaire certaines rues, un programme pluriannuel est en cours d'élaboration.

Un plan de circulation des personnes à mobilité réduite a été réalisé et les travaux de mise en conformité des trottoirs et voiries se fait au fur et à mesure des travaux . L'accessibilité des bâtiments communaux a été réalisée :

rampes d'accès à la salle des fêtes, au marché couvert, à la mairie , aux écoles.

secrétariat de mairie descendu au rez de chaussée.

Le Mot du Maire

La station de traitement de l'eau potable a été entièrement rénovée et pour être respectueux de l'environnement nous avons investi dans une station de traitement des eaux usées et mis en place un réseau de collecte pour éviter les rejets dans la nature et dans la Vezouze.

Une rénovation et modernisation des appartements municipaux est menée depuis 3ans. Deux bâtiments situés rue Joffre, comportant des commerces, ont été achetés et sont en cours de travaux. Cet achat a pour but le maintien des commerces en centre bourg et aussi de créer des appartements à consommation d'énergie faible.

La modernisation du Marché Couvert permettra d'utiliser cette salle pour différentes manifestations : commerciales, culturelles conférences, familiales,...

La création de la résidence Emilie du Chatelet et la future résidence Ages et Vie répondent aux besoins et à la demande de nos seniors de vivre dans des logements adaptés et de garder un lien social.

La restructuration de 3H, imposée par L'Agence Régionale de Santé, libérera les bâtiments de Cirey à l'horizon 2022/2023. Un projet de réutilisation de ceux-ci est mené par le directeur de 3H, le directeur du FAS, la Croix Rouge, le département, la fondation Pompidou, la municipalité de Cirey et les élus du territoire. Une validation de ce projet devrait se faire d'ici fin 2019.

De nombreuses manifestations culturelles ont lieu chaque année (salon des artistes, expositions diverses, salon littéraire,...).

Nous allons dans les pages suivantes vous présenter les finances de la commune depuis 2007, le détail des principaux travaux réalisés et les taux des impôts locaux qui sont restés stables.

René ACREMENT

Sommaire

Permanences	p. 2
Edito	p. 3 - 4
finances	p. 5 -9
Travaux	p. 10 -15
Rappel Civilités	p. 16
Usages de l'eau	p. 17
Vie locale	p. 18 - 19
Vie locale	p.18 -19
Agenda	2019

Juillet 2019
Impression : Imprimerie Vagner graphic - Ludres
Directeur de publication : René Acrement
Rédaction et coordination : Brigitte Paulus, Christel Tisserant, Arlette Gehweiler
Mise en page : Alain Delgado
Photos : Brigitte Paulus, Isabelle et Pascal Acrement, L'Est Républicain

FINANCES

BUDGETS

Les budgets d'une commune sont composés d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

1 – Le budget général de fonctionnement

Il regroupe toutes les dépenses et les recettes qui n'ont pas d'incidence sur le patrimoine de la commune.
Nous allons voir l'évolution de ce budget depuis 2008.
Le budget a été toujours excédentaire, ce qui a permis de faire des versements sur le budget d'investissement.

ANNEES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2008	836363	984839	148476
2009	878003	993126,7	115123,7
2010	855857,7	889119,21	33261,51
2011	982987,68	1198523,3	215535,66
2012	997702,72	1056487,1	58784,41
2013	1030908,04	1259506,69	228598,65
2014	1022399,2	1146843,8	124444,62
2015	1018431,4	1231911,1	213479,72
2016	901995,08	1161730,7	259735,61
2017	974490,96	1372432,34	397941,38
2018	1067110,26	1420452,64	353342,38

2 – Le budget général d'investissement

Il regroupe toutes les dépenses que la commune effectue dans les travaux. Les recettes correspondent aux versements des excédents du budget de fonctionnement de la commune, aux emprunts et aux subventions diverses.

Les excédents du budget général nous permettent de maitriser le budget investissement.

Par exemple l'excédent 2018 du budget fonctionnement de 353 312,38€ permet de financer le déficit de 202 313,71€ du budget d'investissement, soit un solde positif de 151 028,67€.

ANNEES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2008	167770	106025	-61745
2009	214226	219507	5281
2010	238670,85	255955,75	17284,9
2011	373143,28	246803,98	-126339,3
2012	183655,97	188102,86	4446,89
2013	323083,25	230394,32	-92688,93
2014	171194,97	140877,12	-30317,85
2015	106016,06	140716,32	34700,26
2016	150183,42	278619,76	128436,34
2017	465634,98	514988,04	49353,06
2018	667462,63	465148,92	-202313,71

Enrobé place Leclerc

3- Le budget caisse des écoles

Il concerne toutes les dépenses relatives aux écoles y compris le périscolaire depuis 2018. La commune, ayant repris la compétence périscolaire, a été obligée d'embaucher du personnel qualifié.

ANNEES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2008	20090	30519	10429
2009	20000	35217	15217
2010	25702,21	33492,79	7790,58
2011	28071,67	29620,83	1549,16
2012	25486,36	30086,94	4600,58
2013	40842,02	72542,99	31700,97
2014	69019,78	114468,11	45448,33
2015	172154,43	250059,33	77904,9
2016	199333,52	263801,95	64468,43
2017	244569,18	271574,38	27005,2
2018	261409,89	264354,06	2944,17

4 – Budget assainissement

Le budget assainissement dans sa section d'investissement est très élevé car le coût global des travaux (station de traitement et infrastructure du réseau) approche les 3,7 millions d'euros HT. Ceux-ci ont été subventionnés à hauteur de 65% en moyenne.

ANNEES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2008	87109	44708	-42401
2009	72082	62450	-9632
2010	39983,16	33300,44	-6682,72
2011	38706	36332,33	-2373,67
2012	25458,1	34287,08	8828,98
2013	31378,83	35119,55	3740,72
2014	86437,22	159250,25	72813,03
2015	185308,03	221181,58	35873,55
2016	60022,09	76056,31	16034,22
2017	234073,17	844055,52	609982,35
2018	1860462,23	2091017,64	230555,41

Rénovation Ecole maternelle

5 - Budget Eau

La station de traitement de l'eau potable a été entièrement modernisée :
Remplacement des conduites en fonte par des conduites inox
Remplacement des anciennes pompes par des pompes à vitesse variable (gain consommation électrique)
Mise en place d'automates pour la conduite de l'instalation
Télétransmission des diverses informations en mairie
Mise en place de la télégestion des consommqations individuelles
Tous ces travaux ont nécessité des investissements importants.

ANNEES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2008	73448	88560	15112
2009	38898	53736	14838
2010	26830,61	55234,44	28403,83
2011	58518,69	66780,93	8262,24
2012	40628,99	66473,55	25844,56
2013	78901,92	64180,61	-14721,31
2014	43237,69	48629,02	5391,33
2015	21875,46	94894,16	73018,7
2016	81258,56	121995,22	40736,66
2017	61885,53	85311,25	23425,72
2018	48633,25	72762,71	24129,46

6- Budget CCAS

Le budget CCAS permet d'aider quelques familles en difficultés mais surtout à participer au fonctionnement de la résidence Emilie du Chatelet.

ANNEES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
2008	1639	7008	5369
2009	2254	6508	4254
2010	2919	7018,55	4099,55
2011	670	4599,55	3929,55
2012	329,32	3929,55	3600,23
2013	1255,91	3640,23	2384,32
2014	20052,70	22934,32	2881,62
2015	15785,72	19043,62	3257,90
2016	16963,82	18552,77	1588,95
2017	15759,19	15947,84	188,65
2018	14498,03	16188,65	1690,62

Suivi traitement eau potable

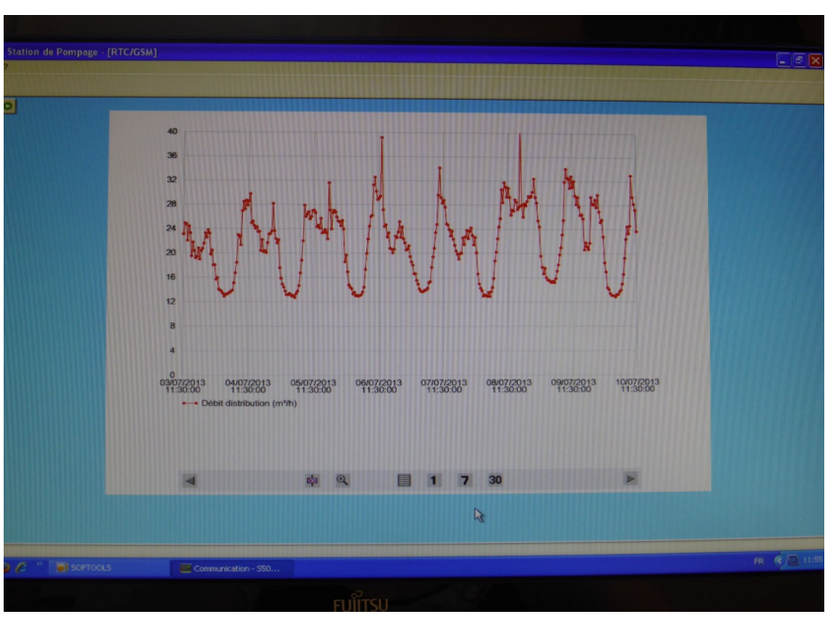

7- Evolution de la fiscalité

La fiscalité de notre commune n'a pratiquement pas augmentée depuis 2010.

CONTRIBUTIONS DIRECTES 2010-2019

TAUX	TAXE D'HABITATION	TAXE SUR LE FONCIER BATI	TAXE SUR LE FONCIER NON BATI	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES
2010	13,29%	6,98%	15,96%	16,42%
2011	13,53%	7,10%	16,24%	16,71%
2012	13,53%	7,10%	16,24%	16,71%
2013	13,71%	7,19%	16,45%	16,93%
2014	13,71%	7,19%	16,45%	16,93%
2015	13,71%	7,19%	16,45%	16,93%
2016	13,98%	7,33%	16,78%	17,27%
2017	13,98%	7,33%	16,78%	17,26%
2018	13,98%	7,33%	16,77%	17,26%
2019	13,98%	7,33%	16,77%	17,26%

8 - BUDGET PRIMITIF 2019

BUDGET PRIMITIF 2019	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
BUDGET COMMUNAL	1027229,79	1027229,79	562125,59	562125,59
SERVICE DES EAUX	280412,19	280412,19	105486,32	131792,19
SERVICE ASSAINISSEMENT	153800	187877,83	2456614,93	2693253,24
CAISSE DES ECOLES	248236	248236		
BUDGET FORET	187102,58	187102,58		
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	17250	17250		

TOTAL EMPRUNTS : COMMUNE + EAU + ASSAINISSEMENT

CAPITAL ET INTERETS

ANNEES	MONTANT annuitées
2008	80905,20
2009	81469,32
2010	79593,39
2011	77287,26
2012	76150,37
2013	79363,25
2014	82900,69
2015	83136,95
2016	83381,25
2017	86454,39
2018	100808,7
2019	119410,35
2020	109544,94
2021	107073,94
2022	106784,24
2023	106488,83
2024	106190,28
2025	103977,12
2026	97955,98
2027	88187,87

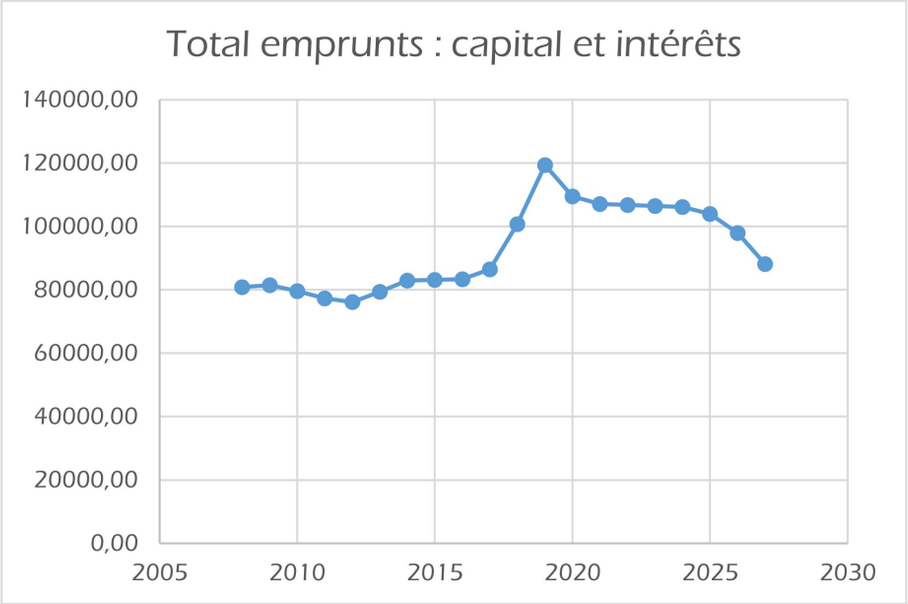

Mairie - église

Bilan des investissements de 2008 à 2019

1-Cadre de vie – sécurité

Sécurité des piétons- barrières de sécurité Ecoles, place Général Leclerc	23 000€
Accessibilités pour personnes à mobilité réduite	18 500€
Aménagement et création de parking	25 000€
Mise en place d'abris bus	17 000€
Rénovation du parcours de santé	22 500€
Rénover la voirie et l'éclairage HLM Financé par MMH	200 000€

2- Développement du tissu local

Achat de deux immeubles avec locaux commerciaux pour maintien commerces et artisanat	70 000€
Travaux rénovation immeubles commerciaux	63 000€
Aide installation Croc Blanc	
Aide installation GRAINE Lorraine	

Accès Mairie personnes à mobilité réduite

Des investissements indispensables au développement de Cirey

Rénovation des trottoirs et voiries	242 000€
Rénovation de l'éclairage public par la mise en place d'appareils à basse consommation d'énergie	58 000€
Rénovation des allées du cimetière	82 000€
Modernisation du réseau d'eau	52 000€
Mise en place télérelève eau	108 000€
Création d'un WC public	28 000€
Remplacement des fenêtres de l'école primaire et rénov tion des salles de classe	200 000€
Rénovation appartements communaux	45 000€
Equipement de 5 classes numériques	30 000€
Rénovation et isolation thermique du marché couvert	320 000€
Rénovation et isolation thermique de l'école maternelle	260 000€

Développement de la politique sociale et culturelle

aire de jeux rue du val & city stade	92 000€
Rénovation du cours de tennis	15 000€
subventions directes ou indirectes aux associations	110 000€ sur 12 ans
Partenariat avec l'association Loisirs et culture pour diverses manifestations culturelles	
Aide aux familles en difficulté	

Information et communication

Création d'un site internet communal très réactif permettant d'accéder aux différents documents administratifs, aux actualités communales, au calendrier des différentes associations. Ce site est connecté aux sites de nos différents partenaires (Le Gite des Arts, La Méridienne, Sortir, Le Club Vosgien, Cinésar, ...)

Achat Matériel Roulant

Afin d'optimiser le travail du personnel communal, nous avons investi depuis plusieurs années dans du matériel :

- une tondeuse professionnelle d'une valeur de 40 000€

  pour l'entretien de nos espaces verts (environ 15 ha)

- une balayeuse pour le nettoyage des rues et trottoirs d'une valeur de 93 000€

- un tracteur avec épareuse pour 95 000€

- un véhicule de service pour 6 800€

Matériel communal

Travaux et investissement prévus en 2019/2020

Travaux de rénovation et de mise en sécurité de l'école maternelle : 35 000€

Rénovation bâtiments 1 et 3 rue Joffre : 63 000€

Travaux assainissement 2018/2020 : 3 700 000€ HT

Travaux de rénovation voirie et trottoirs : 283 000€

Travaux rénovation appartements municipaux : 30 000€

Remplacement chaufferie école élémentaire et maternelle par 2 chaudières fioul (secours) et 1 chaufferie bois dépense estimée : 245 000€

Salle Périscolaire

Marché Couvert

nouvelles pompes

Local central de distribution fibre optique vers les communes

TRAVAUX

Access rue harbouey

Parking école

façade rénovée des bâtiments communaux
hébergeant 2 commerces

Rue Joffre

TRAVAUX

Fleurissement commune

Escalier de secours

Square du Souvenir

Abri bus

CHARTE DE CIVILITÉ ET DE PROPRETÉ URBAINE

Une ville est un lieu de vie, d'échanges et de rencontres. Elle est vivante, animée et offre à tous l'occasion de se divertir. Toutefois la vitalité des uns ne doit pas gêner la tranquillité des autres.
Ceci est la recette du « bien vivre ensemble », dans un respect mutuel

Tranquillité et convivialité

- J'entretiens des rapports de tolérance et de convivialité avec mes voisins
- De jour comme de nuit, j'évite les bruits qui pourraient gêner mes voisins (musique,tondeuse, animaux....) et je respecte les créneaux horaires pour effectuer mes travaux.
- Je respecte les bâtiments publics, les fleurs et les espaces naturels . Les réparations ont un coût qui grèvent le budget de la commune et par conséquent celui des habitants.

Sécurité

- Je respecte les places réservées aux personnes handicapées
- Je stationne mon véhicule uniquement sur les places matérialisées au sol.
- Je laisse le trottoir aux piétons.
- · Je traverse sur les passages piétons.

POUR RAPPEL :

le dépôt d'ordures sur la voie publique (même un mégot !) est passible d'une amende de 35 (article R 632-1 du code pénal).
Si l'infraction est faite au moyen d'un véhicule le montant de l'amende s'élève à 1500 (article R635-8 du code pénal).

Propreté

- Je trie mes déchets. Les objets encombrants peuvent être déposés à la déchetterie de Barbas. Pour toute question concernant le tri des déchets, je peux prendre contact avec la communauté de communes au 03.83.42.46.46
- Je dépose les objets à recycler dans le conteneur approprié (borne textile; verre, ...).
- Si celui-ci et rempli, je ne dépose rien à côté.
- Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.
- Plusieurs corbeilles destinées à collecter les petits déchets (mouchoirs, chewing-gum, tickets de grattage...) ainsi que des cendriers pour sont implantés dans les rues de la commune, pensez-y avant de jeter votre mégot dans la rue !
- Sur le domaine public et dans les espaces naturels, je surveille mon chien, je le tiens en laisse et je ramasse les déjections de mon animal à l'aide des sacs jetables mis à ma disposition par la mairie.
- Je ne laisse pas de détritus sur les trottoirs.
- Toute projection d'eaux usées, ménagères ou autres, est interdite sur le domaine public.
- Les graffitis sur la voie publique sont interdits ainsi que les crachats. Pour les envies pressantes, n'oubliez pas que la commune dispose de toilettes publiques.

USAGES de L'EAU

Le comité sécheresse du département de Meurthe-et-Moselle s'est réuni le 01 août 2019 et a décidé le renforcement des mesures de restriction des usages de l'eau. L'ensemble du département passe en niveau d'alerte renforcée.

Ainsi les particuliers et les collectivités sont soumis, à compter du jeudi 1er août 2019, aux mesures suivantes :

- L'arrosage des jardins, des pelouses, des massifs floraux, des potagers, des espaces verts et des espaces sportifs est interdit de 9h à 20h ;

- Le lavage des véhicules à domicile est interdit, il est obligatoire d'aller en station professionnelle ;

- Le remplissage (même partiel) et la vidange en milieu naturel des piscines privées est interdit, la vidange des plans d'eau est interdite ;

- Le lavage des voiries et des trottoirs est limité au strict nécessaire ;

- Le contrôle des bornes incendie est interdit sauf pour raison de sécurité **et** dérogation accordée par le service environnement de la DDT ;

- Tout prélèvement dans un cours d'eau à des fins non autorisées est interdit ;

- Tout prélèvement par le biais de forage doit être reporté à la fin de la période de sécheresse ;

- L'abreuvage du bétail par prélèvement dans un cours d'eau est interdit sans autorisation du service environnement de la DDT.

Ces mesures sont valables jusqu'au 15 septembre 2019.

« article n'ayant pas été édité dans le bulletin de janvier 2019 et non modifié »

INFOS SUR VOS POMPIERS

Le centre de secours de CIREY sur VEZOUZE, a participé à différentes manifestations sportives.

Le challenge de la qualité, le 12 avril 2018 à TOMBLAINE (Epreuves d'athlétismes et parcours Pompier).

Justine EPPE au parcours Pompier
Pascal AMBLARD au 1 000 M
Andy AMBLARD au 1 000 M

Justine EPPE et Pascal AMBLARD ont été qualifiés pour la finale régionale à TOMBLAINE

Au cross départemental, le 3 novembre 2018, sur le site de Kleber à ESSEY les NANCY.

Pascal AMBLARD – Andy AMBLARD –Justine EPPE - Florent HERY – Olivier TRESSE

Le centre de secours de CIREY sur VEZOUZE a toujours participé aux différentes manifestations sportives au niveau départemental, malgré notre petit effectif. Et nous avons eu cette année deux représentants du centre au niveau régional.

Notre centre a participé aux différentes manifestations patriotiques sur le secteur.

Aux cérémonies commémoratives de l'armistice du 8 Mai 1945, à CIREY/VEZOUZE et à VAL et CHATILLON
Cérémonie commémorative des combats du 153éme R.I.F à TANCOVILLE le 17 Juin 2018
Manifestation du 14 juillet 2018 à CIREY/VEZOUZE
Défilé du 14 Juillet 2018 à LUNEVILLE et à NANCY
Cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à CIREY/VEZOUZE

Médailles, et changement de grades, remises lors de la St BARBE du 15/12/2018:

Médaille de la Sécurité Intérieure Echelon Bronze (Agrafe Feux de Forêts)
CCH Kevin BAZIN (Médaille reçu le 16 juin à Toul)

Médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers

Echelon Or (30 ans) CCH Pascal AMBLARD
Echelon Bronze (10 ans) Infirmière Corinne GENELOT
SGT Mathias CLAIRET
CCH Fréderic MARABEUF

"Les sapeurs-pompiers volontaires sont des citoyens ordinaires qui réalisent ensemble des choses extraordinaires"

Alors pourquoi ne pas rejoindre cette équipe qui sauve des vies ?

Nomination au grade de Sergent
le Caporal-Chef Mathias CLAIRET
Le Caporal-Chef le Caporal Kevin BAZIN
Le Caporal le sapeur de 1er Classe Dylan FERRON
Le Caporal le sapeur de 1er Classe Guillaume MAIRE
L'année 2018 a été riche en évènements pour notre centre, mais également au sein du SDIS 54.

En ce qui concerne notre centre de secours (CS).

L'effectif du CS CIREY/VEZOUZE et de 23 Sapeurs-Pompiers volontaires (SPV)

Deux nouvelles recrues de la campagne de recrutement de 2017 n'ont pas souhaité continuer l'aventure, 2 SPV est en disponibilité. Ce qui porte notre effectif pratique à 19 SPV.

Un SPV du CIS Nancy Joffre, Quentin COLLIN, va intégrer le centre le 1 janvier 2019 Suite à son déménagement sur la commune.

Un Jeune Sapeur-Pompier (JSP) de l'école de Blâmont Axel BRIDEY, qui a fini sa formation et qui a réussi son brevet de JSP, va également intégrer le CS CSV, début 2019.

Ce qui portera notre effectif à 21 SPV, nous devrions avoir un effectif minimum de 30, avec un effectif maximum de 40 SPV.

Nos interventions pour cette année ont été marquées, par plusieurs incendies sur la commune de CIREY sur VEZOUZE, sur les 2 derniers mois de cette année.

Je voudrais remercier les riverains de la rue de la verrerie, qui nous ont apporté café, chocolat chaud toute la nuit, et qui ont mis à disposition des pompiers leurs garages pour nous abriter des intempéries.

Je remercie également le Resto'park, d'avoir offert gracieusement, boissons, cafés et casse-croute pour l'ensemble des pompiers sur le feu d'hôtel-restaurant du 18/11/2018.

Enfin merci à la municipalité de Cirey, pour nous avoir fourni les repas lors des incendies du 18/11/2018 et du 3/12/2018.et pour la mise à disposition du marché couvert lors de l'incendie du 3/12/2018

Nos interventions pour 2018 sont au nombre de 262 du 1er janvier au 18/12/2018 et de 29 "non réponses" de notre centre sur notre secteur de 1er appel. Pour 7 interventions notre centre était déjà sorti et pour les 22 autres interventions. Il n'y avait pas assez de SPV disponibles ou ils n'avaient pas la compétence demandée.

Soit un total de 290 interventions, (au 18 décembre 2018), dont 120 sur la commune de CIREY/VEZOUZE.

En 2017 nous avions réalisés, 278 interventions.

Malgré le plan local d'actions de l'année dernière, notre centre rencontre toujours des problèmes de disponibilité, surtout en journée. Certains jours, nous n'arrivons pas à sortir un VSAV (Ambulance) avec un minimum de 2 SP.

Il y a urgence à trouver de nouvelles recrues, afin de garantir un secours de proximité, rapide et efficace. Pour la population de votre commune et des communes avoisinantes, pour sa sécurité et celle de vos proches, amis et familles.

Je voudrais remercier la population qui nous encore réservé un accueil chaleureux lors de notre passage pour les calendriers 2019.

Adjudant-chef Francis EPPE
Chef de centre

Agenda 2019

Septembre

07/08.09 Salon des Artistes à la salle des Fêtes

14/09 Inauguration de la plaque commémorative du soldat CADY au kiosque route de Lafrimbole à 14h

28/09 à 11h : Méditation d'idées par Stéphane PETIT , Marché couvert

Octobre

04/10 Don du sang Marché Couvert

05 au 31/10 Exposition sur Madagascar Médiathèque

12 au 13.10 Fête des vergers

19/10 Conférence sur le Curcuma : Marché couvert

20.10 Loto - Comité des Fêtes

Le 26/10 Théatre à la salle des fêtes APE

Novembre

16/11 Théatre à la salle des fêtes APE : J'y croix pas

16/11 à 11h: Méditation d'idées par Stéphane PETIT , Marché couvert

19/11 Inauguration de la borne de la 2ième DB et libération de Cirey à 16h au square de souvenir

11.11 Repas - AMC

23.11 Soirée Cabaret

Décembre

01.12 Repas-Dames d'entraide

08.12 Marché de Noël

14.12 Sainte Barbe

18.12 Apéro-lecture à la Médiathèque

31.12 Soirée Saint-Sylvestre

Salle des fêtes